

Résiliation culture et formation

Par serindh, le 05/04/2016 à 11:56

Bonjour,

En septembre 2014 j'ai souscrit un contrat chez culture et formation. Hors, je n'ai absolument plus les moyens de payer cette formation. n'ayant pas de copie du contrat j'ai demander à ma conseillère de m'en donner une copie. J'ai constater que le contrat était à mon nom, mais que la demande d'emprunteur était à celui de mon compagnon. Je ne sais pas comment résilier mon contrat. Dois-je leur envoyer une lettre AR leur expliquant que je n'ai pas les moyens de payer la formation en joignant une attestation pôle emploi indiquant que je suis en recherche d'emplois depuis X mois. De plus, ils savaient que je n'avait pas de ressources quand j'ai souscrit à cette formation.

J'ai contacter le CIDFF qui m'as dis de ne pas faire opposition sur le compte car culture et formation pourrait se servir de cela contre moi si jamais il y à un litige.

Comment faire? Je suis sur les nerfs et complètements terrorisé d'avoir des problèmes du style huissier de justice à la porte par exemple, ou devoir régler l'intégralité de la formation qui s'élève au total à 1495€.

Merci de m'apporter quelques réponses.